

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale (FSAS-CGTG)

Rue Maurice MARTIN, 97 100 Basse-Terre 0690.28.19.86



SECTION SYNDICALE CGTG - APAJH

A quelle sauce veulent-ils nous manger ?

Depuis les dernières élections professionnelles, et encore plus depuis l'arrivée de la COVID-19, des projets se préparent à l'APAJH sans que les premiers concernés, les usagers et les professionnels, n'en soient informés.

Il est clair qu'avec l'arrivée prochaine et obligatoire du C.P.O.M. (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), nouvelle méthode de financement imposant la volonté des financeurs, les associations gestionnaires seront priées de se plier ou de disparaitre de la place, et l'APAJH n'échappe pas à la règle. Mais nous, travailleurs sociaux, nous ne sommes pas un troupeau de moutons!

Et de là à nier l'existence des représentants d'un personnel qui se donne à fond sur le terrain, nous étions loin de nous attendre à cette manière de faire qui ne ressemble aucunement aux coutumes de la maison. Plus de neuf mois que l'instance du personnel, le C.S.E., existe et l'on semble vouloir lui faire servir de vulgaire chambre d'enregistrement. Des projets sont en cours mais tout se fait dans le secret.

Ainsi, une réorganisation hâtive des services serait en cours. Il semble qu'il n'y aurait que des chefs de services supervisés par un Directeur (tout court) faute de financement d'un nouveau D.G.S. en frais de siège. Cela semble anodin mais aura des conséquences sur le travail de chacun : l'éducateur deviendra coordinateur pour faire le travail du chef de service qui lui-même fera un travail de Directeur. Bref, on organise les glissements, on flatte les égo faisant croire à une promotion, mais c'est la prise en charge des usagers qui en pâtira, à terme. On commence la réorganisation par la tête et demain on s'occupera de la base et on justifiera "l'inutilité" de certains métiers, voire certains services...

Une autre problématique est posée, celle des caméras de surveillance, quelquefois à des endroits dont on ne voit aucune utilité sinon de surveiller les employés à leur insu.

Enfin, le Directeur Général serait en partance pour une retraite bien méritée, seulement aucune préparation de son remplacement ne semble se faire. A moins qu'il y ait un problème de poulains parmi des prétendants en interne ?

Ces trois faits doivent être présentés au C.S.E., même si ce dernier reste consultatif, car ce sont des sujets qui concernent directement le personnel et l'employeur doit les soumettre à la représentation du personnel pour avis. Les choses se font comme si de rien n'était, mais c'était sans compter sur la vigilance des élus qui exigent la mise à l'ordre du jour de ces sujets au prochain C.S.E..

PERSONNEL DE L'APAJH, RESTONS VIGILANTS!

Baie-Mahault, le 17 Septembre 2020



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe